

## **Campements de l'Arbois et Vasarély : Mêmes sanctions, mêmes combats !**

Le jugement dans l'affaire du référé d'expulsion des Roms présents sur les campements de l'Arbois vient de tomber. Le juge, comme il l'a fait pour Vasarély, ordonne l'expulsion dans un délai d'un mois et ouvre le recours à la force publique.

Le jugement note pourtant explicitement un certain nombre de points qui laissent à penser que la situation est parfaitement bien comprise. Ainsi il est reconnu que les expulsions risquent d'aggraver une situation de précarité, que le droit au logement garanti, prévu par la loi, n'est pas respecté. Ou plus loin il est fait état des questions de discriminations envers les minorités, de non respect des conventions internationales signées par la France, d'atteintes à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Mais tous ces arguments, ces très graves manquements aux obligations légales, françaises et européennes, ne pèsent pas lourds face au trouble à l'ordre public invoqué par la Mairie. Et même s'il n'existe aucun dispositif d'hébergement d'urgence et que l'occupation des lieux est ancienne, ce que reconnaît aussi explicitement le jugement, l'expulsion est prononcée.

Peu importe ce que deviendront ces gens, y compris les enfants scolarisés ce n'est visiblement pas le souci de la justice qui dit, sans doute, le droit mais se révèle d'une grande inhumanité et s'exonère de tout un contexte. Notamment des déclarations d'une ex députée qui, dans une logique désormais sanctionnée de rapprochement avec l'extrême droite, ne voulait plus voir un seul ROM sur **SA** commune et a multiplié les procédures pour atteindre ce but.

**Au delà de ce jugement, qui ne règle rien au fond, nous ne pouvons accepter la seule logique de répression dans laquelle s'enferment les pouvoirs locaux.**

D'ores et déjà le CADDRIS s'organise pour faire face à une éventuelle intervention policière sur Vasarély.

Nous en appelons à l'Etat, dont la responsabilité est explicitement relevée, afin qu'il refuse le recours à la force publique. La table ronde, qu'il annonce au niveau départemental doit permettre de mettre rapidement en œuvre - avec le soutien des associations, des collectivités, des travailleurs sociaux et des populations concernées - des solutions d'accueil et d'insertion dignes et durables.

**En matière de solidarité aussi il est urgent de changer !**

*Le Collectif Aixois pour les Droits et la Dignité des Roms, des Immigrés et des Sans-Papiers (CADDRIS)*